

Ailleurs...

PReGnant.SEE est un des premiers centres français réalisant l'évaluation des risques dès le début de la grossesse.

Des structures identiques existent également en Europe et aux États-Unis.

Les procédures d'évaluation du risque utilisées dans ces différentes structures sont issues de travaux scientifiques effectués dans le monde entier. Elles sont soumises à réévaluations permanentes et sont amenées à évoluer avec les progrès des connaissances.

Pour répondre à vos questions

Quand dois-je prendre RDV ?

Appelez dès le début de votre grossesse pour fixer la date du RDV qui devra avoir lieu entre 11 et 14 semaines d'aménorrhée (c'est-à-dire entre 11 et 14 semaines depuis la date de vos dernières règles).

La déclaration de grossesse sera-t-elle faite au cours de ma venue ?

NON ; elle sera réalisée par le professionnel de santé qui assurera le suivi ultérieur de votre grossesse.

Cette évaluation est-elle prise en charge par la sécurité sociale ?

OUI ; tous les examens réalisés sont pris en charge et remboursés par la sécurité sociale.

Puis-je faire cette évaluation si je ne souhaite pas accoucher à la maternité du CHRU de Tours ?

OUI ; cette évaluation initiale a pour but d'orienter au mieux votre parcours de santé. Elle vous laisse libre choix du praticien et du lieu d'accouchement. Nous nous engageons à transmettre les résultats de cette évaluation pour une prise en charge optimale.

Dois je venir à jeun ?

NON.

Combien de temps dois-je prévoir ?

Il faut compter 2h30 pour la réalisation des différents examens, 1h si l'échographie a déjà été faite en ville. Une évaluation initiale vous sera rendue au terme de la matinée à la lumière des premiers résultats. Dès réception des résultats complets de vos examens, un rendez-vous vous sera fixé, si le risque initialement annoncé se voit modifié.

L'accompagnement de votre choix est accepté en salle d'examen. En revanche, **la présence d'enfants n'est pas autorisée.**

www.maternite-gyneco-tours.fr



Pôle de Gynécologie, Obstétrique,
Médecine Fœtale et Reproduction
Centre Olympe de Gouges

PReGnant.SEE

Prévention des Risques
de la Grossesse
dès le premier Trimestre

.....
Sécurisation Et Evaluation

Tél : 02 47 47 36 41

Email : depistage.pregnant.see@chu-tours.fr

HÔPITAL BRETONNEAU
2 Boulevard Tonnellé 37044 Tours cedex 9
tél : 02 47 47 36 41 - fax : 02 47 47 36 54
www.chu-tours.fr

Qu'est ce que PReGnanT.SEE ?

Ce centre est une structure de soins située au sein de la maternité Olympe de Gouges du CHRU de Tours dont la mission est double :

- Évaluer les différents risques concernant votre grossesse dès le premier trimestre afin d'adapter au plus juste votre parcours de santé et prévenir l'apparition d'éventuelles complications pour vous ou votre fœtus.
- Collecter des données à large échelle afin de faire avancer les connaissances scientifiques concernant ces risques au sein d'un centre de Recherche et d'Enseignement.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une équipe pluridisciplinaire composée de :

- médecins (gynécologues-obstétriciens, pédiatres, anesthésistes)
- sages-femmes
- psychologues
- conseillers en génétique
- assistantes sociales
- secrétaires

Quels sont les différents risques évalués ?

Ce bilan du premier trimestre permet d'évaluer :

- le risque de pré-éclampsie pendant la grossesse
La pré-éclampsie est une maladie due au placenta, responsable de complications maternelles à type d'hypertension et protéinurie mais aussi parfois de complications fœtales comme le retard de croissance.
- le risque d'accouchement prématuré
- le risque d'anomalies chromosomiques pour le fœtus selon les modalités recommandées par la Haute Autorité de Santé ; il s'agit en particulier de l'évaluation du risque de trisomie 21.
Si, pour des raisons personnelles, vous ne souhaitez pas l'évaluation de ce risque, votre choix sera respecté et votre venue au centre PReGnanT.SEE adaptée à l'évaluation des autres risques uniquement.
- le risque malformatif
- le risque de pathologies maternelles pendant la grossesse (diabète gestationnel en particulier)
- le risque hémorragique maternel
- le risque infectieux pendant la grossesse

En pratique...

L'évaluation des risques de votre grossesse comprend la réalisation, sur une demi-journée, entre 11 et 14 semaines d'aménorrhée :

- d'une échographie
- d'une prise de sang
- d'un examen clinique

Le rendu de résultat est assuré de manière orale et écrite par un professionnel spécialisé. Un rapport vous est remis et expliqué ainsi qu'un exemplaire pour le praticien qui suivra votre grossesse.

Cette évaluation initiale, rassurante dans la très grande majorité des cas, permet une orientation vers le praticien de votre choix (sage femme, médecin généraliste, gynécologue).

En cas de mise en évidence d'un risque augmenté de pathologie, vous serez adressée vers un professionnel de santé et une structure spécialisée adaptés. Les mesures nécessaires à la prévention de l'apparition des complications pourront alors être mises en place.